

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 3547

présenté par

Mme Le Peih, M. Girardin, M. Lecamp et M. Lavergne

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« de ces métiers »

les mots :

« des métiers de l'agriculture ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle, notamment pour employer les mêmes termes que ceux figurant à l'alinéa 1er du même article.